

**Commission communale pour l'accessibilité  
aux personnes handicapées  
du Mardi 30 octobre 2012 à 18 h**

Présents: Dr Henri SAINT JEAN (Président), Mme Annie HERNANDORENA (1ère adjointe), Mme Marie-Carmen GONZALEZ et M. Henri JANOT, M. Pantxo AMESTOY, M. Jean-Jacques LASSUS (Conseillers municipaux), M. Jean CAPDEVILLE (Représentant des usagers).

Absents ou excusés: Mme Claude TROTOT (Conseillère municipale), Mme Yvette HEGUY (Représentante des personnes handicapées),

M. Jean CAPDEVILLE est désigné comme rapporteur et secrétaire de séance.

Ordre du jour:

Le Dr Henri SAINT JEAN, ouvre la séance.

- Il fait un tour d'horizon sur les réalisations et informations :

L'accessibilité des tribunes du stade et sa faisabilité technique et financière ont été discutés. Mr Henri JANOT doit étudier la question avec sa commission pour trouver la solution la plus satisfaisante. .

Henri SAINT JEAN nous fait part du rapport de l'APAVE concernant le mur à gauche, la salle de sport, l'église...

Ce rapport fait ressortir quelques manques, en particulier des problèmes de parking pour handicapé au mur à gauche. La commission suggère d'étudier la possibilité de créer ces places derrière le mur à gauche côté terrain de rugby annexe.

En ce qui concerne l'église, son classement rend très compliqué sa mise aux normes d'accessibilité.

En ce qui concerne la réfection d'un grand nombre de bateaux qui ne sont pas conformes, la commission demande également la mise en place de bandes podotactiles pour les aveugles et malvoyants.

- Présentation du Power Point réalisé par Jean Jacques LASSUS et Henri SAINT JEAN sur les défauts d'accessibilité au centre ville.

Il est décidé de faire voir ce PP aux membres de la municipalité et au personnel technique.

Yvette HEGUY, devait aussi mettre en PP avec commentaires la présentation faite en février, quand ce sera fait, Jean Jacques LASSUS mixera les deux.

La séance est levée à 20h30.

La prochaine réunion de la commission est fixée au printemps (date à définir).